

Recueil des remarques et questions formulées lors de la réunion de lancement de l'élaboration du Schéma régional biomasse (SRB) Centre-Val de Loire du 14 mai 2024

Apports des participants :

Sur les différents gisements :

- Dans les catégories, même si ça ne représente que quelques milliers de tonnes, il manque peut-être le bois extrait des plateformes de compostage qui retourne dans les chaufferies biomasse. 15 000 tonnes de déchets verts sont en effet issus de l'extraction de bois blanc et envoyés à la chaufferie de Blois.
- Pour la biomasse issue des déchets, il y a aussi les déchets de venaison ou sous-produits de venaison des animaux prélevés à la chasse. En Région Centre Val de Loire, avec toutes les populations de grands gibiers, cela représente annuellement un certain volume de déchets.

Sur les enjeux :

- Sur les CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique), il y a aussi un enjeu d'impact sur la biodiversité à ne pas oublier.
- Concernant le devenir de l'agriculture, les enjeux sont multiples (agriculture à bas-intrants, rémunération des exploitants etc.)

Questions :

- 1- Dans la hiérarchie des modes de valorisation, pouvez-vous rappeler ce qu'est la valorisation chimique ?
 - ⇒ Il s'agit d'une valorisation industrielle, pour la production de biomatériaux et de composés pour l'industrie de la chimie.
- 2- Avez-vous déjà une idée de la coordination entre ce travail et les questionnements dans le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) sur la création d'UVE (unités de valorisation énergétique) ?
 - ⇒ Une concertation régionale est en cours jusqu'au 13 juin 2024 ; les arbitrages seront par la suite intégrés dans le schéma régional biomasse.